

Un début d'année empêché ou en attendant le joli mois de mai!



**Pr. Philippe
Sogni**

Service d'hépatologie-alcoologie,
hôpital Cochin, Paris.



Ce début d'année 2019 est décidément étonnant. Les chaînes d'info en continu montrent que la révolte gronde et que la France est à feu et à sang. CNN, dans la rétrospective des événements de l'année écoulée qui passait en boucle entre chaque émission, montrait évidemment les figures "avenantes" de Donald Trump et de Kim Jong-un, ainsi que les nouveaux venus démocrates au Congrès américain menés par Nancy Pelosi. Cette chaîne, retransmise maintenant dans tous les hôtels dignes de ce nom et polluant allègrement notre petit-déjeuner, incluait également dans ce résumé, au même titre que le séisme en Indonésie, les scènes d'affrontements de rue à Paris et à l'Arc de triomphe, avec des prises de vue et des éclairages très léchés...

En dehors de cette vision macroscopique américaine du monde et de ses tourments, il n'en reste pas moins que la fracture observée en France est préoccupante. À cet égard, les discours entendus sur la santé sont assez démonstratifs... Certains se réjouissent, comme au ministère, de l'équilibre financier de l'assurance maladie (branche assurance maladie – risques professionnels) pour la cinquième année consécutive, alors que l'on sait très bien le caractère artificiel de ces comptes et des dépenses imputées. Cette autosatisfaction financière est inaudible en ce début 2019... D'autres, et évidemment dans la rue parmi les "gilets jaunes", font entendre à la fois le ras-le-bol fiscal et la nécessité d'améliorer l'accès aux soins. D'autres, enfin, parmi le personnel de santé, médical et non médical, expriment ou essaient d'exprimer dans la cacophonie ambiante, les difficultés au quotidien, voire la souffrance au travail, face aux demandes de plus en plus pressantes des directions, des administrations ou des patients. Cette expression reste assez discrète et risque de passer sous les radars du grand débat national et des éventuelles orientations qui pourraient en sortir... De manière assez démonstrative, vous pouvez aller consulter le site Internet www.aquoiserventmesimpots.gouv.fr pour y rechercher le poids des dépenses de santé. Ce site a été créé pour répondre à la question des gilets jaunes: "Que faites-vous de notre argent?" Et donc, si vous recherchez le poids des dépenses de santé sur ce site... vous ne le trouverez pas! En effet, elles sont, si j'ai bien compris, dans un grand fourre-tout intitulé "solidarités", qui inclut la lutte contre les inégalités, les retraites, la lutte contre la pauvreté, la lutte contre le chômage... et la santé exprimée comme la volonté de construire une stratégie nationale de santé axée sur la prévention, de lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de santé, et de garantir la qualité et la pertinence des soins.

Comment faire pour que le débat sur la santé des Français ne soit pas qu'un débat basé sur le quantitatif – dépenses et recettes – mais qu'on puisse y introduire davantage de qualitatif, à la fois pour les usagers et les professionnels? Est-ce que nous nous sommes donné les moyens d'évaluer ces données qualitatives de manière fiable? Les professionnels de la santé ou leurs représentants sauront-ils prendre la parole et se faire entendre?

P. Sogni déclare avoir des liens d'intérêts avec Gilead, BMS, MSD, Janssen, AbbVie, Mayoly Spindler, Genfit, Intercept.

Le projet de loi santé présenté par la ministre n'est-il qu'une approche géographique de la répartition des besoins en santé? Nous ne pourrions pas faire l'économie de ce type de réflexion, ou bien d'autres la feront à notre place dans les mois qui viennent, que ce soit par décision ministérielle ou par référendum populaire... et le joli mois de mai qui se profilait ne sera plus finalement qu'un empêchement de plus pour nous tous.

flash.infos

D'après les **Journées Francophones d'Hépatogastroentérologie et d'Oncologie Digestive (JFHOD)**

Paris, 21-24 mars 2019

Sous l'égide de

la lettre
DE L'HÉPATO-
GASTROENTÉROLOGUE

Avec le soutien institutionnel de



Actualités du congrès

Coordonnateur
Pr David Laharie (Bordeaux)

DÉCOUVREZ
LE POINT
LES PAROLES D'EXPERTS
LES ESSENTIELS

RETROUVEZ TRÈS PROCHAINEMENT L'INTÉGRALITÉ DU FLASH-INFO SUR

www.edimark.fr/JFHOD/2019/fi

SITE RÉSERVÉ AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ



Sous l'égide de La Lettre de l'Hépatogastroentérologie - Directeur de la publication : Claudie Damour-Terrasson - Rédacteurs en chef : Pr Laurent Peyrin-Biroulet (Nancy), Philippe Sogni (Paris)
Attention, ceci est un compte-rendu de congrès et/ou un recueil de résumés de communications de congrès dont l'objectif est de fournir des informations sur l'état actuel de la recherche; ainsi, les données présentées sont susceptibles de ne pas être validées par les autorités de santé françaises et ne doivent donc pas être mises en pratique. Le contenu est sous la seule responsabilité du coordonnateur, des auteurs et du directeur de la publication qui sont garants de son objectivité.
Ce flash-infos est édité par Edimark SAS, 44, rue de Prony - CS 10107 - 75017 Paris - Tél. : 01 46 67 63 00 - Fax : 01 46 67 63 10

AVIS AUX LECTEURS

Les revues Edimark sont publiées en toute indépendance et sous l'unique et entière responsabilité du directeur de la publication et du rédacteur en chef. Le comité de rédaction est composé d'une dizaine de praticiens (chercheurs, hospitaliers, universitaires et libéraux), installés partout en France, qui représentent, dans leur diversité (lieu et mode d'exercice, domaine de prédilection, âge, etc.), la pluralité de la discipline. L'équipe se réunit 2 ou 3 fois par an pour débattre des sujets et des auteurs à publier. La qualité des textes est garantie par la sollicitation systématique d'une relecture scientifique en double aveugle, l'implication d'un service de rédaction/révision in situ et la validation des épreuves par les auteurs et les rédacteurs en chef.

Notre publication répond aux critères d'exigence de la presse :

- accréditation par la CPPAP (Commission paritaire des publications et agences de presse) réservée aux revues sur abonnements,
- adhésion au SPEPS (Syndicat de la presse et de l'édition des professions de santé),
- indexation dans la base de données internationale ICMJE (International Committee of Medical Journal Editors),
- déclaration publique de liens d'intérêts demandée à nos auteurs,
- identification claire et transparente des espaces publicitaires et des publi-rédactionnels en marge des articles scientifiques.